

# Veille hivernale : des places encore insuffisantes

À la veille du lancement du dispositif hivernal d'urgence, la Préfecture a fait le point ce jeudi sur ce qui allait être mis en œuvre. L'occasion de mettre le doigt sur le manque de places d'hébergement d'urgence...

Si l'hiver n'est pas encore pour tout de suite, le dispositif hivernal d'hébergement d'urgence est activé dès ce vendredi 1<sup>er</sup> novembre et durera jusqu'au 31 mars. À la veille du coup d'envoi, la préfète Françoise Souliman a fait le point ce jeudi sur le dispositif prévu cet hiver, l'État étant en charge d'organiser la mise à l'abri des publics les plus vulnérables.

Alors que trois grands opérateurs sociaux officient dans le département (l'association ARS, Arélia et Alisés), 2465 places d'hébergement sont disponibles dont 1768 d'urgence. Un total insuffisant par rapport aux besoins et qui constitue souvent un casse-tête pour le SIAO (Service Intégré d'Accueil et Orientation), chargé de réguler les disponibilités sur le plan de l'hébergement. « Chaque jour, 35 demandes de mise à l'abri sont pourvues contre 20 qui ne le sont pas » dé-

taillait la préfète ce jeudi, « quand je dis que nous n'avons pas assez de places d'hébergement d'urgence, je le dis sérieusement ».

## La caserne de Tomblaine réquisitionnée

Même si la Préfecture creuse plusieurs pistes pour reconstituer un nombre de places suffisant dans les deux ans à venir (notamment à Nancy intramuros où une centaine de places pourraient être disponibles), le problème reste entier pour cet hiver.

Pour essayer de faire face, la Préfecture a notamment réquisitionné il y a quelques mois l'ancienne caserne de pompiers de Tomblaine. Celle-ci a accueilli ce jeudi matin des familles de réfugiées afghans, qui seront les premières personnes hébergées sur le site pendant la période hivernale.

Ces réfugiés sont environ vingt-cinq mais le site doit pouvoir accueillir 30 à 35 personnes, plus 25 supplémentaires quand les mobile homes seront installés mi-novembre. « Mon engagement est bien de ne pas dépasser les 60 personnes » ajoutait Françoise Souliman, « sauf si la température descendait pour une journée ou



Françoise Souliman, préfète de Meurthe-et-Moselle : « Chaque jour, 35 demandes de mise à l'abri sont pourvues contre 20 qui ne le sont pas ». Photo d'archives Cedric Jacquot

deux à -7, -8 ou -9 degrés, auquel cas on pourrait envisager d'avoir une dizaine de places d'hébergement d'urgence (supplémentaire) ».

## Accueil de jour, haltes de nuit et maraudes...

Parallèlement, trois sites d'accueils de jour seront accessibles, à Nancy (rue des Fabriques), Longwy et Briey, et deux maraudes quotidiennes seront effectuées par des professionnels dans le Grand

Nancy (conduite par l'association ARS) et Longwy-Briey (conduite par Alisés).

Deux haltes de nuits sont également prévues à Nancy (avec l'ARS) et Longwy (avec l'AML) et l'aide alimentaire est évidemment maintenue avec le concours du Secours Populaire. Pour la deuxième année consécutive, le CCAS de Nancy proposera également des repas du soir.

De quoi permettre à l'ensemble des opérateurs so-

## Le plan de viabilité hivernale également lancé

Ce jeudi, il était aussi question de viabilité hivernale des routes... Car si l'hiver n'est pas plus accidentogène que les autres saisons, la préfète Françoise Souliman pointait des « conditions moins optimales pour rouler » en raison notamment de la météo et la nuit plus précoce. Des campagnes sont menées pour demander aux conducteurs d'adapter leur comportement, réduire leur vitesse moyenne, allonger les distances de sécurité ou encore leur conseiller de s'équiper de pneus neige même si la « loi Montagne » ne concerne aucune commune du département...

Le tout en tenant compte des conditions météo. Celles-ci déterminent en permanence les actions menées par les gestionnaires de voirie en coordination avec la Préfecture.

● A.G.

ciaux d'être au rendez-vous de la période hivernale. Même si ce travail en direction des personnes les plus vulnérables dure toute l'année.

● Anthony Guille